

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Bachelet-recule-et-met-fin-aux-protestations-des-lyceens-chiliens-qui-ont-eu-gain-de-cause-sur-tout>

Bachelet recule et met fin aux protestations des lycéens chiliens, qui ont eu gain de cause sur tout.

- Les Cousins - Chili -
Date de mise en ligne : samedi 10 juin 2006

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Par l'Agence France-Presse

Santiago, Le vendredi 9 juin 2006

Les lycéens chiliens, qui avaient organisé ces deux dernières semaines les plus grandes manifestations depuis 30 ans au Chili, ont annoncé vendredi l'arrêt du mouvement après avoir obtenu d'être associés à une réforme du système éducatif.

« Nous retournons en classe, les lycées vont être libérés à partir d'aujourd'hui », a déclaré Juan Carlos Herrera, l'un des porte-parole des lycéens, à l'issue d'une assemblée.

L'accord a été approuvé par l'Assemblée coordinatrice des étudiants de secondaire (Aces) après 10 jours de paralysie complète de plusieurs lycées et deux grandes journées de grève.

L'Aces a ratifié la création par la présidente du Chili Michelle Bachelet d'un Comité de conseil présidentiel, qui doit préparer une réforme de l'éducation nationale. Le Comité sera formé de 74 membres dont 12 représentants des lycéens.

Les lycéens ont également obtenu une aide supplémentaire de l'État de 192 millions de dollars pour subventionner les frais de transports et la gratuité pour les examens d'entrée à l'université pour 80% des candidats.

Mme Bachelet a déposé en outre au parlement un projet de réforme d'une loi constitutionnelle héritée de la dictature Pinochet (1973-1990) qui confiait la gestion des établissements publics aux municipalités. Celles-ci étaient souvent dépourvues de moyens, ce qui avait aggravé l'écart avec les établissements privés, fréquentés par seulement 10% des élèves.

Les lycéens ont mobilisé pendant un mois un million d'élèves et d'enseignants. Leur mouvement était soutenu par la fédération des enseignants, les étudiants d'université et des syndicats comme celui des fonctionnaires du ministère de l'Éducation.